

Les jeudis d'ACTICE

ACTICE consacre plusieurs jeudis* dans l'année à l'étude d'un thème particulier, animé par un expert du cabinet, dans ses locaux.



JEUDI 29 JUIN 2023

Déjouer les pièges d'une réunion plénière du CSE

Elu(e)s CSE, devenez acteurs de vos réunions plénières en maîtrisant les leviers juridiques pour en déjouer les pièges. Cette formation est faite pour vous si vous vous questionnez régulièrement sur ... :

- le cadre d'organisation des réunions plénières du CSE ?
- le traitement d'une information confidentielle remise par l'employeur ?
- la gestion du timing des réunions ?
- la maîtrise des « off » à répétition pendant les séances ?
- la manière de réagir face aux aléas et informations de dernière minute ?



Cette journée de formation vous permettra de mieux appréhender les réunions plénières du CSE pour agir efficacement dans le cadre de votre mandat.

Le coût de la journée d'étude s'élève à 350€ HT** par participant (incluant la pause déjeuner)

L'horaire de la journée est le suivant : 9h-17h.

* formation maintenue à partir de 5 participants

** organisme de formation exonéré de TVA selon l'article 261-4-4°a du code général des impôts

Vous êtes intéressé(e)s ?

Inscrivez-vous en nous retournant le coupon ci-dessous préalablement rempli et en joignant le règlement afférent.

Bulletin d'inscription à retourner par mail : m.boullon@actice.eu
ou par voie postale : ACTICE, 1 rue Jean Novel 69100 Villeurbanne

CSE :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Noms des participants :

Montant à régler : 350 € x

(nombre de participants présentiel) =